



Françoise Thibault (dir.)

Le doctorat en SHS État de l'art et recommandations

Éditions A. Athéna

1. Repères sur le doctorat en SHS

DOI : 10.4000/books.allianceathena.317

Éditeur : Éditions A. Athéna

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 19 janvier 2021

Collection : Collection ATHENA

EAN électronique : 9791093170077



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

1. *Repères sur le doctorat en SHS* In : *Le doctorat en SHS : État de l'art et recommandations* [en ligne].

Paris : Éditions A. Athéna, 2019 (généré le 21 août 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/allianceathena/317>>. ISBN : 9791093170077. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.allianceathena.317>.

1

Repères sur le doctorat en SHS

Ces dix dernières années, le nombre d'étudiants a augmenté dans les établissements d'enseignement supérieur. En 2017-2018, plus d'un million six cent mille étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur et parmi eux plus de neuf cent mille dans les filières SHS qui, tous niveaux confondus, totalisent ainsi 73% de la population étudiante. Plus précisément, 73% des étudiants de licence sont dans des filières SHS et 75% des étudiants de master².

La place du doctorat SHS diffère notablement puisque les filières SHS ne représentent plus que 47% des inscriptions en doctorat. Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer ce phénomène : les étudiants des sciences et techniques reviennent

2 - Note d'information du SIES 18.07.

à l'université s'inscrire en doctorat après avoir suivi des études dans d'autres écoles ; le doctorat en sciences et techniques attire un plus grand nombre d'étudiants étrangers ; les étudiants en SHS s'inscrivent prioritairement à l'université en licence ou en master et une inscription à l'université n'est pas le signe d'une appétence pour les métiers de la recherche ; les conditions des études doctorales en SHS sont différentes et plus rudes que celles des études doctorales dans les autres sciences³.

En croisant les données mises à disposition par plusieurs acteurs⁴ de l'ESR et tout particulièrement par le service de la statistique du MESRI, il est possible aujourd'hui d'apporter des éclairages sur le doctorat SHS⁵ en France et sur son évolution, éclairages qui permettent tout à la fois de vérifier la validité de phénomènes souvent discutés et de remettre en cause quelques préjugés. Loin d'être simple, l'opération de croisements de données peut s'avérer délicate dans la mesure où d'un document du MESRI à l'autre, le périmètre du doctorat varie. Ainsi, dans les notes d'information du SIES, le « cursus doctorat » exclut les doctorats en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire⁶ considérés comme « thèse d'exercice » et non comme « thèse de recherche » alors que cette distinction n'est pas reprise

3 - cf. <https://docdoorblog.wordpress.com/2019/06/05/contribution-de-dr-mathieu-fusi-a-latelier-de-reflexion-sur-le-doctorat-le-11-juin-2019-a-lyon/>

La thèse : les causes collectives d'une « épreuve personnelle » par Luc Sigalo Santos et Vincent Lebrou, octobre 2019, <http://blog.educpros.fr/doctrix/>

4 - Les résultats présentés ci-dessous sont issus du croisement des données produites par le Céreq (2010 et 2013), par l'ANRT pour les Cifre (2016), par le MESRI (enquêtes IPdoc de 2015 et 2017 notamment) et par le réseau national de collèges doctoraux.

5 - Dans les enquêtes du MESRI concernant la recherche, deux typologies sont retenues. La première globale, SHS, et la seconde qui distingue « sciences de la société » et « sciences humaines et humanités ».

6 - Ces diplômes se retrouvent dans le cursus master.

dans les documents sur l'emploi scientifique. Pour l'année 2017-2018, le nombre de doctorants inscrits en « thèse de recherche » est de 55 685 alors que le nombre de doctorants global est de 73 500⁷.

Dans le cadre d'une réflexion générale sur la recherche, nous ne nous intéresserons qu'aux « thèses de recherche ».

Doctorantes - Doctorants

En 2017-2018, les doctorants SHS représentent **52%** de l'ensemble des doctorants inscrits à l'université (plus de 55 500 doctorants au total dont plus de 29 000 en SHS)⁸.

Le nombre de doctorants inscrits à l'université, toutes disciplines confondues, a baissé de 9,5% depuis 2009 alors que le nombre d'étudiants inscrits en licence et master a continué à augmenter. Cette baisse des inscriptions en doctorat a affecté beaucoup plus les SHS que les autres secteurs (-18 % entre 2009 et 2017) et, à l'intérieur de l'ensemble SHS, davantage les sciences de la société (-23%) que les sciences humaines (-14%).

Cette baisse correspond à une diminution notable des premières inscriptions en doctorat (-29% en sciences de la société, de loin le secteur le plus touché). Elle reflète surtout la chute des taux de poursuite en doctorat des étudiants en 2^{ème} année de master qui n'est pas homogène d'un secteur de SHS à l'autre.

7 - *État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France* n°12, Recherche & Innovation.

8 - La nomenclature pour décrire les formations n'étant pas la même que celle utilisée pour la recherche, la distinction « sciences de la société » et « sciences humaines et humanités » est plus hasardeuse, d'autant qu'en formation existe une sous-catégorie intitulée SHS, bien perturbante pour l'analyse comme pour les échanges internationaux. Maria Bonnaïfous-Boucher a développé ce point dans sa contribution.

Toutes disciplines confondues, les étudiants de nationalité étrangère sont surreprésentés en doctorat par rapport aux autres niveaux d'études universitaires. En effet, ils représentent 11,6% des étudiants inscrits en cursus licence, 17,3% des inscrits en cursus master et 41,2% des inscrits en cursus doctorat. Ils sont moins nombreux en SHS, avec 21,4% d'étudiants étrangers parmi les doctorants en sciences humaines et sociales.

Dans l'ensemble des disciplines, les doctorantes sont moins nombreuses que les doctorants. Les femmes représentent ainsi 48,2% de la population des doctorants. En SHS, la situation diffère notablement selon les disciplines : 59% de femmes en « arts, lettres, langues, sciences humaines » ; 49% « en droit, sciences politiques » et 45% en « économie, AES ».⁹

Études doctorales

La création des écoles doctorales a modifié notablement le « cursus doctorat » et concerne l'ensemble des disciplines. Les SHS rassemblent 47% des écoles doctorales (125 sur 265)¹⁰.

Les possibilités de financement des thèses sont très dépendantes des disciplines. Si elles sont en légère progression pour tous les secteurs, les écarts restent importants : en SHS, 40% environ des premiers inscrits ont un financement dédié, contre 82% en biologie ou en mathématiques, 96% en sciences de l'ingénieur et 97% en physique.

9 - Note d'information du SIES 18.07 relative à l'année 2017-2018.

10 - Annuaire de Campus France, 2 septembre 2019. <https://doctorat.campusfrance.org/phd/dschools/main>.

Les principaux types de financements dédiés à la thèse ont peu évolué entre 2009 et 2016. En 2016, la majorité des doctorats financés le sont par des financements publics comme les contrats doctoraux du MESRI (34%), les financements relevant d'un organisme de recherche (10%) ou d'une collectivité territoriale (7%). Les CIFRE représentent près de 9% des doctorats financés. Il faut souligner le rôle majeur des CIFRE pour les SHS. Les thèses en SHS sont éligibles au dispositif depuis 2006 et ont renforcé leur présence depuis 2011. Ainsi, en 2016, les sciences humaines et sociales représentent 27% de l'ensemble des CIFRE, soit près de 370 nouvelles conventions.

Le phénomène d'abandon des thèses concerne l'ensemble des disciplines. Les SHS sont beaucoup plus touchées par ce phénomène. La tendance de ces dix dernières années est toutefois au renoncement à l'inscription en thèse et à une légère diminution des abandons.

La durée de préparation de la thèse en sciences humaines et sociales est plus longue que dans les deux autres grands domaines, où un peu plus de 50% des doctorants soutiennent en moins de 40 mois, et 90% en moins de 52 mois. En SHS, seulement 14% des docteurs obtiennent leur diplôme en moins de 40 mois et 60% d'entre eux préparent leur thèse pendant au moins 52 mois.

Le doctorat

14 565 doctorats ont été délivrés en 2016 pour tous les secteurs. Le doctorat SHS représente près d'un **tiers des doctorats** délivrés par les établissements d'enseignement supérieur. Il correspond à près de 4 800 doctorats SHS délivrés en 2016 (2 900 en sciences humaines et humanités ; 1 900 en sciences de la société).

Le nombre global de doctorats délivrés annuellement a augmenté¹¹ mais il s'est maintenu en sciences humaines et sociales sans suivre la même évolution ; le palier, dans ce secteur, a été atteint dès 2009, avec un nombre de doctorats délivrés se situant sous la barre des 5 000 par an.

Les docteurs en SHS sont en moyenne plus âgés que les docteurs des autres secteurs. L'âge moyen des diplômés de doctorat est de 31 ans. Il est de 28 ans en Sciences et technique, de 30 ans en biologie-santé et de 35 ans en SHS.

Les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants à l'université. Elles représentent, tous secteurs confondus, 57% des effectifs¹² mais sont moins nombreuses à obtenir un doctorat (44%), sauf en SHS où 58% des docteurs sont des femmes.

Emploi

La dernière enquête du MESRI indique qu'en décembre 2017, trois ans après l'obtention de leur doctorat en 2014, près de 91% des docteurs ont trouvé un travail. La situation est comparable pour les sciences humaines et humanités, puisque 90% des docteurs de ces secteurs occupent un emploi¹³.

11 - L'enquête sur les écoles doctorales menée par le MESRI montre que, de 2009 à 2012, la hausse a atteint près de 10%. Depuis 2012, le nombre de doctorats délivrés est globalement constant, si l'on fait la moyenne des évolutions annuelles en baisse (2013 et 2014) puis en hausse (en 2015) et enfin stables (en 2016).

12 - Note d'information du SIES 18.07 relative à l'année 2017-2018.

13 - Cf. IPDoc 2017, enquête conduite sur la situation professionnelle des docteurs (IPDoc 2017) qui mériterait d'être complétée.

Les entretiens conduits avec des docteurs montrent qu'il serait intéressant de compléter ces observations par un travail sur le type d'emploi¹⁴ occupé.

Conclusion

Même si, contrairement à ce qui peut être avancé parfois, le doctorat en SHS, plus par exemple que le doctorat en biologie, représente un atout sur le marché du travail, force est de constater que son attractivité faiblit : les inscriptions baissent ; le nombre de doctorats délivrés en SHS se tasse à l'heure où les politiques publiques adoptent des mesures visant à valoriser le doctorat¹⁵ ; le nombre de doctorats délivrés en sciences sociales est faible au regard de la demande des autres sciences qui se tournent vers les SHS pour aborder les « défis sociétaux » ; l'attractivité du doctorat SHS à l'international est faible comparée à celle des autres sciences.

Il est indubitable que le nombre réduit de contrats doctoraux dans les écoles doctorales constitue un problème majeur. Ainsi, beaucoup de doctorants SHS doivent exercer un ou plusieurs emplois sans lien avec leur thèse¹⁶ pour financer leurs études. Cette situation explique pour partie que la durée du travail doctoral prenne en moyenne 1,5 an de plus que dans les autres disciplines

14 - Notamment il serait bon de disposer un suivi spécifique des « post-docs », aujourd'hui impossibles à repérer.

15 - En faisant du doctorat un diplôme d'accès à la haute fonction publique par exemple, ou un diplôme d'accès aux fonctions d'administration territoriale avec le projet « 1000 doctorants pour le territoire », lancé par HESAM université dans le cadre des conventions Cifre.

16 - Donnée collectée auprès des ED qui stipule qu'au moins 3 doctorants sur 10 exercent toutes sortes de métiers. Une véritable enquête mériterait d'être conduite sur le sujet.

et que le taux d'abandon des études soit plus élevé que dans les autres filières.

Les données collectées montrent par ailleurs qu'un nombre non négligeable de doctorants en SHS commencent leur thèse alors qu'ils occupent déjà un emploi, et ont de ce fait moins de possibilités de demander un financement. Cette caractéristique du doctorat SHS est trop souvent ignorée, alors que la formation tout au long de la vie est une des missions sans cesse réaffirmée de l'université.

Enfin, l'on observe que les doctorants SHS, davantage que les autres doctorants, projettent de rejoindre le monde académique public, et qu'ils ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires pour construire leur projet professionnel, à l'heure où cette compétence s'avère indispensable au regard du faible nombre de postes de titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Les chapitres qui suivent reviennent sur ces trois sujets : conditions d'études, formation tout au long de la vie et accès à l'emploi.